

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
16 août 2018
Français
Original : russe

**Lettre datée du 13 août 2018, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du Mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne entre le 11 et le 13 août 2018 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) V. Safronkov



**Annexe à la lettre datée du 13 août 2018 adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente
de la Fédération de Russie auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

**Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération
de Russie concernant l'application du mémorandum
sur la création de zones de désescalade (11 août 2018)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du Mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 19 violations, dans les provinces de Lattaquié (8), d'Alep (10) et de Hama (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé trois violations, dans les provinces d'Edleb (1) et de Hama (2).

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population
de la République arabe syrienne**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne n'a conduit aucune opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'est maintenu à 1 891.

Le poids total des cargaisons distribuées s'est maintenu à 2 893,76 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, des médecins sont venus en aide à cinq personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 87 664.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 518.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 234.

**Bulletin d'information du Ministère de la défense
de la Fédération de Russie concernant l'application
du Mémorandum sur la création de zones de désescalade
(12 août 2018)**

Respect de la cessation des hostilités

En application du Mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 24 violations, dans les provinces de Lattaquié (13), d'Alep (9) et de Hama (2).

Le bureau turc n'a quant à lui recensé aucune violation.

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population
de la République arabe syrienne**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit une opération humanitaire, qui a permis de fournir 650 colis alimentaires, soit 2,8 tonnes de vivres, aux habitants de la localité d'Aoueïnât el-Kabiré, dans la province d'Alep.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre est passé à 1 892.

Le poids total des cargaisons distribuées est passé à 2 896,56 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, des médecins sont venus en aide à sept personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 87 671.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 518.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 234.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (13 août 2018)

Respect de la cessation des hostilités

En application du Mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 26 violations, dans les provinces de Lattaquié (10), d'Alep (12) et de Hama (4).

Le bureau turc a quant à lui recensé une violation, dans la province d'Edleb.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit une opération humanitaire, qui a permis de fournir 650 colis alimentaires, soit 3,7 tonnes de vivres, aux habitants de la localité de Salhiyé, dans la province de Deïr el-Zor.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre est passé à 1 893.

Le poids total des cargaisons distribuées est passé à 2 899,36 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, des médecins sont venus en aide à dix personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 87 681.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 518.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 234.